Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Placement des enfants

Par Eddy

Bonjour à tous,

Alors voilà, je suis en ménage avec ma conjointe depuis 8ans. Elle a 2 filles d'une précédente union de 12 et 14 ans et nous avons fait un petit garçon de 6 ans.
Il y a 3 ans, nous avons entamé une procédure contre le père des filles, (qui a refait sa vie avec une fille de gendarme retraité), car les filles se sont plaintes d'attouchements de sa part. De +, il est reconnu violent.
Nous avons vu les gendarmes, les services sociaux, etc...
Convocation pour une audience à la Juge des enfants au mois de janvier. Celle ci nous impose une mesure d investigation judiciaire, avec une éducatrice. Mon fils jusque là n avait pas été concerné, mais la Juge dit s inquièter de son sort dans tout cela. Le courant ne passant pas bien avec l éducatrice, en + une ancienne amie a fait de faux témoignages sur nous, et cerise sur le gâteau, un jeu de "bisous baveux" mal interprèté ont évoqués et retournés contre nous lors d une audience ce matin.
La juge a placé nos enfants.

Je voudrai savoir comment faire pour que ma mère qui s est proposée, puisse au moins récupérer mon fils qui va être en famille d accueil, en attendant la fin de cette pénible mesure... et quelle sont nos solutions ?

Merci à vous

Par ESP

Bonjour
Autant vous dire qu'une telle situation est compliquée et que l'assistance d'un avocat me semble inévitable.